Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 07/02/2020

Renault rappelle Master Camionnette/Véhicule utilitaire léger



- Noms des modèles ou références concernés : **Master Véhicules fabriqués à l'usine de Batilly équipés d'un airbag passager.**
- Marque : **Renault**
- **GTIN The affected vehicles were manufactured between 17 September 2018 and 17 October 2019.**
- Informations complémentaires : **Type-approval numbers:, e2*2007/46*0016*34, e2*2007/46*0016*35, e2*2007/46*0016/36, e2*2007/46*0016*37, e2*2007/46*0047*28, e2*2007/46*0047*29, e2*2007/46*0047*30, e2*2007/46*0047*31**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Les vis de fixation d'airbag passager peuvent être insuffisamment serrées ou manquantes. Cela peut nuire à la fonction de protection du coussin gonflable, augmentant le risque de blessure en cas d'accident.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre